

durant deux ans le montant du traitement d'un percepteur des douanes à Toronto.

Puis, il dit que nous n'avons pas eu le courage de remplir les vacances créées dans le Sénat. L'honorable député, comme chef de parti, ne devrait pas nous attribuer de mauvais motifs, quand nous n'en avons eu que de bons. Ne pouvait-il pas deviner que c'est pour de bonnes raisons que ces vacances n'ont pas été remplies? Il aurait dû comprendre, qu'étant d'opinion qu'il y a un trop grand nombre de Tories dans la Chambre haute, et entrevoyant la possibilité de voir l'honorable député arriver à la tête du pouvoir, il aurait dû comprendre, dis-je, que nous laissons ces positions vacantes dans le Sénat pour lui permettre alors de les remplir, et, par là, faire disparaître cette plainte faite à plusieurs reprises qu'un des deux partis était trop bien représenté dans cette chambre.

Je n'entreprendrai pas de discuter les remarques de l'honorable député ni de répondre à l'accusation qu'il porte contre nous du manque d'énergie au sujet des droits sur les fruits et les billots, et au sujet des réglemens concernant le cabotage. Ces questions seront discutées plus longuement dans le cours de la session et ce serait perdre du temps d'entrer dans une discussion maintenant. Je puis cependant certifier à l'honorable député que, dans notre opinion, nous sommes en état d'expliquer toutes ces actions au sujet desquelles il se plaint à nous accuser de manquer d'énergie.

L'honorable député dit qu'il doit nous rendre justice sur un point : il dit que nous avons fait des démarches dans le sens de la réciprocité avec les États-Unis ; et il ose ajouter qu'en cela nous avons volé les habits de son parti. M. l'Orateur, nous aurions fait une bêtise en prenant les habits de l'honorable député, car nous sommes bien vêtus et nous ne voulons pas porter les haillons de l'opposition. Je suis plus vieux en politique que l'honorable député. Je puis regarder plus loin en arrière, et je crois qu'il admettra que toute tentative heureuse dans le sens de la réciprocité, après celles faites par sir Francis Hincks et son parti, ont été faites par le parti conservateur.

L'honorable député dit que la politique nationale a été un échec. Il n'y a rien qui prouve que c'est là l'opinion du pays ; mais tout au contraire.

L'honorable député dit que nous n'avons pas rempli les vacances du Sénat, parce que nous craignons de faire de nouvelles élections. Ce n'a pas l'air d'être là la vraie raison, car depuis la dernière session, il y a eu trois élections, et hier j'avais l'honneur et le plaisir de présenter en chambre trois nouveaux partisans du gouvernement.

L'honorable député dit qu'il se sent attristé de la position que nous crée l'insuccès de la politique nationale. Nous nions que cette politique ait subi un échec ; si toutefois cela était vrai, l'honorable député, au lieu de perdre son temps à s'attrister sur notre sort eût éprouvé de véritables sympathies, car je me rappelle le temps où il était comme nous partisan de la politique nationale. Je me rappelle le temps où l'honorable député employait son éloquence à démontrer qu'il fallait conserver le Canada aux Canadiens, et que la plus sage politique pour atteindre ce but était la protection. Mais autres temps autres mœurs, et autres opinions, et si l'honorable député est de bonne foi, il a raison d'avoir changé d'opinion ; mais il ne peut ni ne pourra entraîner le pays à sa suite. Cependant, je suis excessivement heureux, comme partisan, que l'hono-

nable député ait déterminé son parti, après nombre d'hésitations et de changements, à arborer le drapeau du libre échange.

C'est la question actuellement devant le pays, et l'honorable député constatera que le Canada, comme toutes les nations civilisées, à l'exception de l'Angleterre, approuve la politique nationale.

Dans l'intérêt de mon parti je suis heureux que l'honorable député ait adopté cette politique. L'honorable chef de l'opposition a sans doute appris par les journaux, s'il ne le savait déjà, que je suis arrivé à l'âge mûr de trois quarts de siècle. Je ne puis espérer être longtemps ici ou dans le monde, mais, comme Canadien intéressé à l'avenir et à la prospérité du pays, j'ai la satisfaction de savoir qu'après moi le parti que je considère comme le véritable parti patriotique du Canada—le parti conservateur-libéral—restera au pouvoir aussi longtemps que les honorables députés de l'Opposition adhéreront à la politique peu sage et anti-patriotique exposée par l'honorable chef de la gauche.

Les paragraphes depuis un jusqu'à onze sont adoptés.

Sir JOHN A. MACDONALD : Je propose :—

Que les dites résolutions soient renvoyées à un comité spécial composé de sir Hector La-gévin, M. Pope, M. Prior et l'auteur de cette motion pour préparer et rapporter le projet d'une adresse en réponse au discours de Son Excellence le gouverneur général aux deux Chambres du parlement.

La motion est adoptée.

Sir JOHN A. MACDONALD, du dit comité, rapporte le projet d'une adresse, lequel est lu une seconde fois, et il est alors ordonné que la dite adresse soit grossoyée, et qu'elle soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par les membres de cette chambre qui font partie de l'honorable Conseil Privé.

#### SUBSIDES.

M. FOSTER : Je propose :

Que mardi prochain, cette chambre se forme en comité pour prendre en considération les subsides à accorder à Sa Majesté.

La motion est adoptée.

#### VOIES ET MOYENS.

M. FOSTER : Je propose :

Que mardi prochain, cette chambre se formera en comité pour prendre en considération les voies et moyens de prélever les subsides à accorder à Sa Majesté.

La motion est adoptée.

#### RAPPORTS.

Les comptes publics du Canada, pour l'exercice expiré le 30 juin 1889.—(M. Foster.)

Tableaux du Commerce et de la Navigation de la Confédération du Canada, pour l'exercice expiré le 30 juin 1889.—(M. Bowell.)

Rapports, états et statistiques du revenu de l'intérieur de la Confédération du Canada, pour l'exercice expiré le 30 juin 1889.—(M. Costigan.)

Sir JOHN A. MACDONALD : Je propose l'ajournement.

La motion est adoptée, et la chambre s'ajourne à 5 p.m.